

Année 2020 \_ N° 4



# L'INFO PORTE-DES-BONNEVAUX

## Mot du Maire

2020 : Une nouvelle année, une nouvelle décennie et une fin de mandat.

Tout d'abord, je voudrais vous présenter en mon nom, au nom des maires des communes déléguées, et au nom du conseil municipal tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Nous souhaitons une bonne continuation aux futurs élus qui seront les acteurs principaux du développement et de la prospérité de Porte-des-Bonnevaux.

Nous terminons un mandat qui n'a pas été sans difficultés, avec une page importante dans l'histoire, la fusion de nos quatre communes.

C'est notre engagement et notre motivation qui a permis de le faire, et nous sommes certains d'avoir donné un atout supplémentaire aux générations futures.

Après une année de fonctionnement, nous avons une vision positive du devenir de Porte-des-Bonnevaux, mais nous devons tous en être les acteurs.

Bonne Année et bonne lecture.

Jean-Paul TOURNIER-FILLON,  
Maire.

### Adresse :

306 Route de Beaurepaire  
SEMONS

38260 PORTE-DES-  
BONNEVAUX

Téléphone : 04 74 54 22 15

commune@portedesbonnevaux.fr

### DANS CE NUMÉRO :

Mot du Maire	p1
Actualités	p1
Sécurité	p2
Téléthon	p2
C.C.A.S	p3
Agenda des festivités	p4

## Actualités :

Les infractions relatives aux stationnements illicites ont fortement augmenté et sont désormais passible d'une amende de 135 €. En font partie : le stationnement ou l'arrêt (même pour 30 secondes) sur un trottoir, sur un passage pour piéton, 5 mètres avant celui-ci en l'absence de place matérialisée, sur une bande ou une piste cyclable.

Les réflexes à adopter :

Optons pour davantage de prudence et de respect vis-à-vis des piétons et des cyclistes. Respectons toujours le trottoir et les aménagements cyclables pour faciliter et sécuriser les déplacements de tous.

Le code de la route évolue en faveur des piétons et des cyclistes !



**RAPPEL :** Bièvre Isère Communauté vous facilite le tri en vous fournissant des sacs. Vous pouvez récupérer ceux-ci au secrétariat de votre mairie.

## QUAND ELAGUER

Les chutes d'arbres, de branches et l'usure par frottement des câbles le long des branches constituent une cause importante d'entraver la circulation sur les voies communales.

Afin de prévenir l'endommagement de tous ces équipements (lignes téléphoniques, électriques et voirie), il revient au propriétaire de faire effectuer le débroussaillage, de taillage de haies et surtout d'égagement des arbres.

Dans l'hypothèse où un propriétaire serait défaillant, l'exécution des travaux pourra être assurée par l'opérateur ou par le service communal.

### Infos pratiques :

Aux abords des lignes, définissez les distances à respecter en prenant en compte la taille qu'auront vos plantations :

lignes téléphoniques : toute branche à au moins 1 m des câbles

lignes électriques basse tension (celles qui alimentent vos habitations) : toute branche à au moins 2 m, en largeur

lignes électriques haute tension : toute branche à au moins 5 m en largeur et au moins 3 m en hauteur

voirie : la distance pour planter un arbre ou une haie doit être de 2 m de la limite si la hauteur de la plante est inférieure à 2 m

Entretenez et taillez régulièrement vos arbres et arbustes, idéalement chaque année ;

Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prenne bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par vos arbres ;

N'hésitez pas, si vous craignez d'endommager les câbles ou de prendre un risque en bordure de voie, à solliciter le service communal.

## TELETHON :

Décembre rime souvent avec offrande et don avec le téléthon.

Cette année encore, vous avez été nombreux et généreux pour cette nouvelle édition du téléthon. Diverses activités vous ont été proposées sur notre commune de Porte-des-Bonnevaux.

Tout d'abord à Commelle, le vendredi 6 Décembre, avec buvette et vente de paëlla au profit du téléthon. Cette soirée a permis de récolter 2 059 €.

Puis le samedi 7 Décembre, sur les sites de Semons et Nantoin. Buvette et gâteaux pour Semons avec une recette de 2 153.30 € et soirée soupe - buvette - concert avec le groupe Free-Son pour une recette de 1 871 €, à Nantoin.

Porte-des-Bonnevaux a donc réuni 6 083.30 € au profit de la recherche.

Un grand merci à tous, bénévoles, associations, élus et bien sûr à vous, pour votre participation et votre contribution à la réussite de ces manifestations.

COUTURIER Sébastien,

*Adjoint à la communication, la culture et le sport*



## RIME AVEC SECURITE

portante de dérangement constaté notamment sur les réseaux de communications électroniques mais aussi susceptibles  
 ux propriétaires des terrains situés à proximité de ces réseaux d'entretenir à leurs frais les abords, via des opérations de  
 r la commune, après notification, mais aux frais du propriétaire du terrain.

ns à leur maturité. Ces distances sont les suivantes :

geur comme en hauteur

supérieure à 2 m et entretien régulier pour éviter tout surplomb dangereux au-dessus de la voirie ;

ausés par les arbres dont vous êtes le propriétaire ;  
 un professionnel pour effectuer ces travaux.

## C.C.A.S :

A l'occasion de cette fin d'année, le C.C.A.S a permis aux habitants de Porte-des-Bonnevaux de se rencontrer autour de deux évènements qui ce sont déroulés sur Arzay avec une vente de boudins et sur Commelle avec le Noël des enfants de 3 à 10 ans.

### ARZAY – 1<sup>er</sup> évènement

La tradition de la vente de boudins/fricassée à ARZAY a été maintenue en 2019, le dimanche 24 novembre. Cette manifestation sert à offrir les colis aux ANCIENS JEUNES comme on les appelle sur ARZAY, et le Noël des enfants.

Bien que la presse n'ait pas donné l'information de cette matinée boudins/fricassée, et, que les ventes se soient contenues plutôt après 11 heures, les Membres bénévoles du CCAS de PORTE-DES-BONNEVAUX sont satisfaits d'une part parce que la recette a été satisfaisante - 20 euros en moins seulement par rapport à 2018 -, d'autre part que la solidarité entre les Membres du CCAS appartenant aux 4 communes historiques de PORTE-DES-BONNEVAUX ait été au rendez-vous !

### COMMELLE – 2<sup>ème</sup> évènement

Un réel succès pour les élus et membres du C.C.A.S en voyant les yeux pétillants de nos enfants devant le spectacle de Noël créé par la compagnie du théâtre Coccinelle, avec pas moins de 110 enfants présents. Le spectacle intitulé « la lueur du Père-Noël » a captivé petits et grands.

La soirée s'est terminée par l'arrivée du Père-Noël, qui a effectué une distribution de paquets pour le plus grand bonheur des enfants.

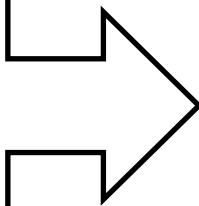
Merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ces évènements et meilleurs vœux à toutes et à tous pour cette nouvelle année.





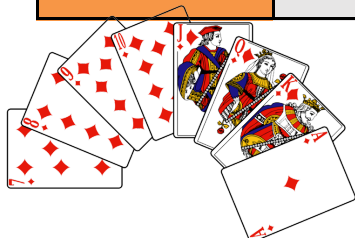
**NOUVEAU :**

À partir du 11 Février et tous les 15 jours (sur le parking de la salle des fêtes de Commelle) à côté du boulanger itinérant, venez retrouver des produits locaux et artisanaux



## AGENDA DES MANIFESTATIONS :

DATES	ARZAY	SEMONS	COMMELLE	NANTOIN
Samedi 1 FEVRIER				<b>FC LIERS</b> Pot au Feu Salle des Fêtes
Dimanche 2 FEVRIER			<b>L'ACCA</b> Matinée Boudins Salle des Fêtes	
Dimanche 9 FEVRIER		<b>L'ACCA</b> Matinée Boudins Grange Bellevue	<b>CLUB DE L'AMITIE</b> Concours de Belote Salle des Fêtes	<b>MJC</b> Matinée Boudins Salle des Fêtes
Dimanche 16 FEVRIER				<b>LES BELLES SAISONS</b> Concours de Belote Salle des Fêtes
Dimanche 23 FEVRIER	<b>MAIRIE</b> Après-midi Film Salle des Fêtes			
Dimanche 1 MARS				<b>MJC</b> Rando Raquette Forêt des Coulmes Vercors
Samedi 7 MARS		<b>COMITE DES FETES</b> Vente cartes de pêche Mairie de 9h à 11h		
Dimanche 8 MARS	<b>ACCA</b> Vente de saucisses Salle des Fêtes	<b>COMITE DES FETES</b> Ouverture de la pêche Etang Murinay	<b>LES FAITS SCRAP</b> Exposition artisanale/vente de Tartiflette et crêpes sur place ou à emporter Salle des Fêtes	
Samedi 14 MARS			<b>DANS'COMMELLE</b> Carnaval Salle des Fêtes	
Dimanche 15 MARS				<b>SOU DES ECOLES</b> Loto Salle des Fêtes
Dimanche 29 MARS				<b>ACCA</b> Matinée diots, andouilles, saucissons Salle des Fêtes <b>MJC</b> Rando au Pilat (Graiv)



11	36	59	69	87
19	23	41	55	74
7	22	44	62	81